

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le conseil, lundi le 28 août 2017 à 18 h 30 au 4055 rue Principale à Saint-Cyrille-de-Wendover.

**Présences :** Mmes Marthe Garneau, Annie Gentesse et Hélène Laroche

MM. Sylvain Jacques, Pierre Lavigne sous la présidence de Daniel Lafond, maire.

**Absence(s) :** MM. Sylvain Baron

**Nombre de citoyen(s) :** Aucun

Sont également présents monsieur Mario Picotin, directeur général/Secr.-trésorier et madame Lucie Roberge, directrice générale/Secr.-trésorière adjointe.

**ORDRE DU JOUR**

- 1) **Réflexion du jour**
- 2) **Ordre du jour – Adoption**
- 3) **MRC – Fibre optique; adhésion**
- 4) **Période de questions**
- 5) **Levée de l'assemblée**

**AVIS DE CONVOCATION**

Conformément aux dispositions de la loi, l'avis de convocation et les documents associés ont été délivrés dans les délais prescrits. Tous les membres présents attestent l'avoir reçu.

**2. ORDRE DU JOUR - ADOPTION**

3753.08.17 Sur proposition de Marthe Garneau  
Appuyée par Annie Gentesse

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**3. MRC – FIBRE OPTIQUE; ADHÉSION**

Considérant le projet de déploiement de la fibre optique développé par la MRC;

Considérant les informations données par monsieur Richard Lampron, consultant mandaté au dossier par la MRC, lors de la rencontre d'information tenue le 21 août 2017;

3754.08.17 Sur proposition de Hélène Laroche  
Appuyée par Marthe Garneau

Il est résolu :

- d'informer la MRC de Drummond que la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover :
  - Souhaite participer au projet;
  - demande que les informations sur la répartition des coûts ajustés, en tenant compte de sa participation, lui soient communiquées.
- qu'en plus du maire, un autre membre du conseil assiste aux rencontres d'information organisées par la MRC sur le dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

(aucune)

#### **5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Pierre Lavigne que l'assemblée soit levée à 19 h 10.

Signé :

---

Maire

---

Directeur général/Secr.-trésorier